

Banque de l'Habitat du Sénégal



Rapport Annuel 2023

Sommaire

1	Sommaire
3	Conseil d'Administration et Direction Générale
9	Situation Economique et Financière
13	Législation et réglementation
17	Activité de la Banque
23	Etats Financiers
37	Rapport des Commissaires aux Comptes
43	Résolutions de L'Assemblée Générale Ordinaire



Banque de l'Habitat du Sénégal

Ensemble de la conception à la réalisation de votre projet

Découvrez l'offre BHS, une gamme de produits et services diversifiée et complète, pour accompagner tous ceux qui aspirent à la sérénité et au confort d'un foyer.

Préparez sereinement vos projets d'avenir avec le Plan Epargne Logement et le Compte Epargne.

Subvenez à vos besoins courants, avec les Prêts Consommation, Evénement et d'Urgence.

Effectuez vos retraits GAB et vos achats au quotidien, en toute sécurité, avec la gamme de Cartes VISA et MASTERCARD.

Avec plus de 40 années d'expertise dans le financement de l'habitat, la BHS constitue un allié de taille dans la concrétisation de vos projets.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Khoudia MBAYE	<i>Président</i>
M. Youssoupha DIOP	<i>Administrateur</i>
M. Laïty René Pierre NDIAYE	<i>Représentant le Ministère des Finances et du Budget</i>
M. Cheikh Abdoul Aziz WADE	<i>Représentant l'IPRES</i>
M. Souleymane NIANE	<i>Représentant les Compagnies d'Assurances</i>
Mme Odette Tine	<i>Représentant la Caisse de Sécurité Sociale</i>
M. Patrick MESTRALLET	<i>Administrateur Indépendant</i>
M. Abdoulaye GAYE	<i>Administrateur Indépendant</i>
M. Mamadou MBENGUE	<i>Administrateur Indépendant</i>
M. Seydou Sy SALL	<i>Administrateur Indépendant</i>
M. Amadou Tidiane DIAW	<i>Observateur, Représentant le Contrôle Financier</i>

DIRECTION GENERALE

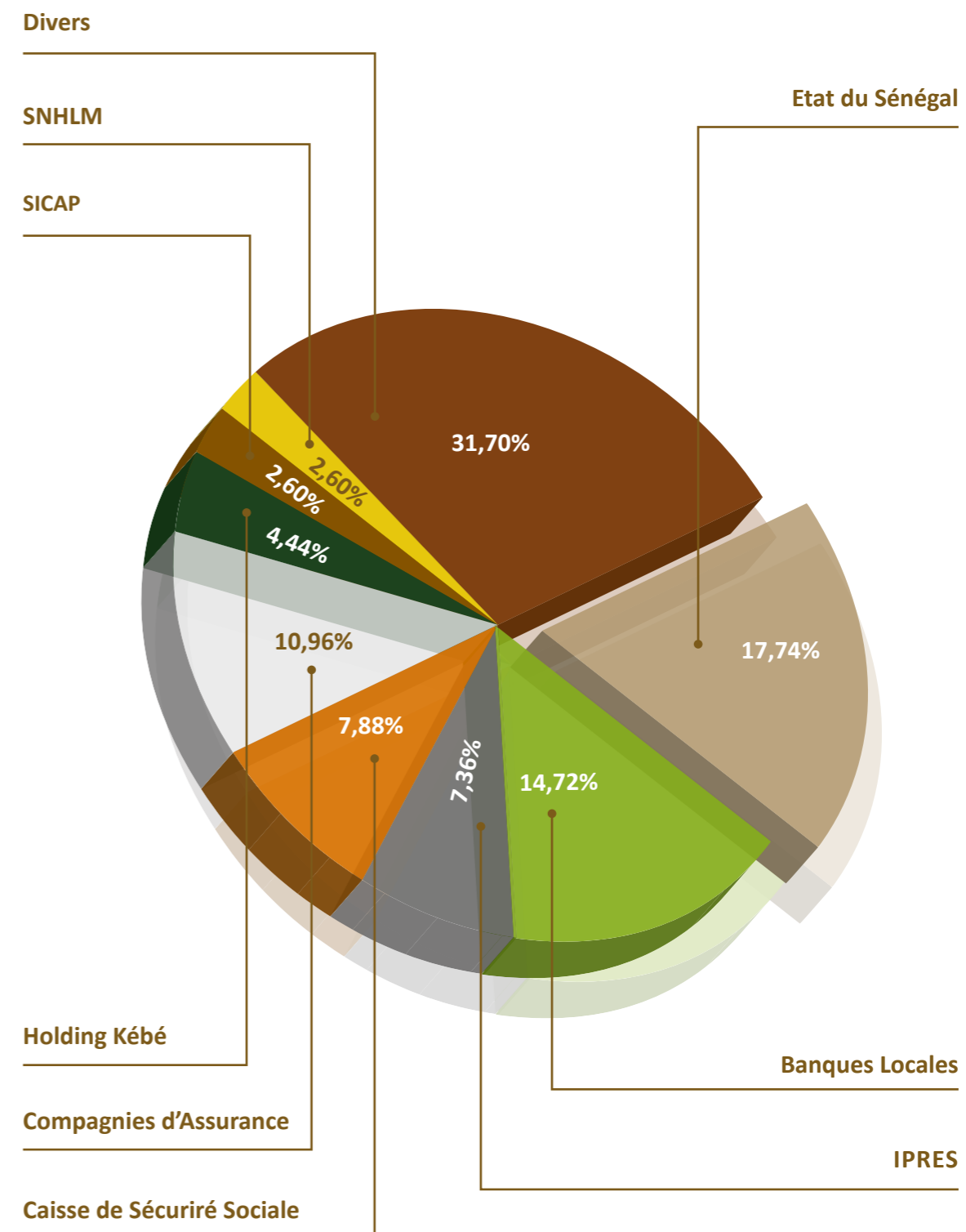
M. Mamadou Bocar SY	<i>Administrateur Directeur Général</i>
M. Ababacar SARR	<i>Directeur Général Adjoint</i>
Mme Fary CAMARA	<i>Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux</i>
Mme Adira Guèye DIALLO	<i>Directeur de la Gestion des Engagements</i>
M. Abdoul Aziz MBODJ	<i>Conseiller Support et Organisation</i>
M. Birahim CISSE	<i>Directeur des Systèmes Informatiques</i>
M. Sambaly DIABY	<i>Directeur de la Qualité des Données</i>
M. Mouhamadou Abdoulaye NDIAYE	<i>Directeur des Risques et de la Conformité</i>
Mme Ndèye Aminata Mbengue Diagne	<i>Directeur de l'Audit Interne</i>
Mme Hima Daf NIASS	<i>Directeur Exécutif des Finances et Contrôle de Gestion</i>
M. Alpha Oumar DEME	<i>Directeur du Contrôle de Gestion et Pilotage</i>
M. Bouna CISSE	<i>Directeur de la Comptabilité</i>
Mme Astou Rose GAYE	<i>Directeur des Partenariats et Projets Structurants</i>
M. Badara SENE	<i>Directeur des Ressources Humaines et de l'Administration</i>
M. Elhadj Sahidou DIAW	<i>Adjoint au Directeur des Ressources Humaines et de l'Administration</i>
M. Ahmadou Niadiar Faye	<i>Directeur Exécutif des Services et Transactions Clientèle</i>
M. Youssoupha NDIAYE	<i>Directeur de la Banque Digitale</i>
M. Baye Malick DIOUF	<i>Directeur des Opérations</i>
M. Daouda COLY	<i>Directeur Exécutif des Financements Immobiliers</i>
M. Moustapha NDAO	<i>Directeur de la Plateforme des Crédits Immobiliers</i>
M. Mamadou Lamine DIAGNE	<i>Directeur des Activités Bancaires pour l'Immobilier p.i</i>
Mme Kendèque DIOP	<i>Directeur du Réseau</i>
M. Babacar KANE	<i>Adjoint au Directeur du Réseau</i>

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet Aziz DIEYE
Cabinet Mazars Sénégal

REPARTITION DU CAPITAL

SA au capital de 10 500 000 000 de francs CFA



NOTRE RESEAU D'AGENCES

Dakar

Agence Principale

Boulevard Général De Gaulle
Tél. +221 33 839 33 33

Agence des Sénégalais de l'Extérieur

Boulevard Général De Gaulle
Tél. +221 33 839 09 98

Parcelles Assainies

Unité14 N° 349 - Route des Niayes
Tél. +221 33 855 03 00

Kermel

13, Rue Dagorne x Thann
Tél. +221 33 839 43 31

Rufisque

Route des HLM ex Camp Lelong
Tél. +221 33 836 46 64

Zénith

VDN Pyrotechnie
Tél. +221 33 864 99 99

Régions

Thiès

Avenue Léopold Sédar Senghor
Tél. +221 33 951 79 00

Saint-Louis

Darou Sor - Route de Khor
Tél. +221 33 961 61 61

Touba

Touba Khaïra, Route de la Mosquée
Tél. +221 33 978 33 65

Mbour

Grand Mbour, face Gare Routière
Tél. +221 33 939 71 91

Ziguinchor

449, Rue du Capitaine Javelier
Tél. +221 33 991 18 51

Ourossogui

Quart. Moderne 1, RN 2, à la station SHELL
Tél. +221 33 938 27 30

Kaolack

Léona, lot 47 Croisement Médina Baye
Tél. +221 33 938 47 00

Espace Immobilier et Conseils

Avenue Bourguiba, Liberté 1
Tél. 33 839 38 50

Pikine

Route des Niayes - Face Lycée Canada
Tél. +221 33 839 38 64

Hôpital Principal

1, Avenue Nelson Mandela
Tél. +221 33 839 02 90

Cheikh A. Diop

Avenue Cheikh. A. Diop - Face Police 4ème Arr.
Tél. +221 33 821 02 73

Bourguiba

Avenue Bourguiba, Liberté 1
Tél. 33 839 38 50

Richard Toll

Route Nationale - Immeuble S. Tirera
Tél. +221 33 938 29 50

Fatick

Boulevard Macky Sall
Tél. +221 33 949 23 30

Linguère

Quart. Escale
Tél. +221 33 968 12 92

Matam

Quart. Tantadji - Immeuble Mamadou M. Diaw
Tél. +221 33 966 31 66

Sédhiou

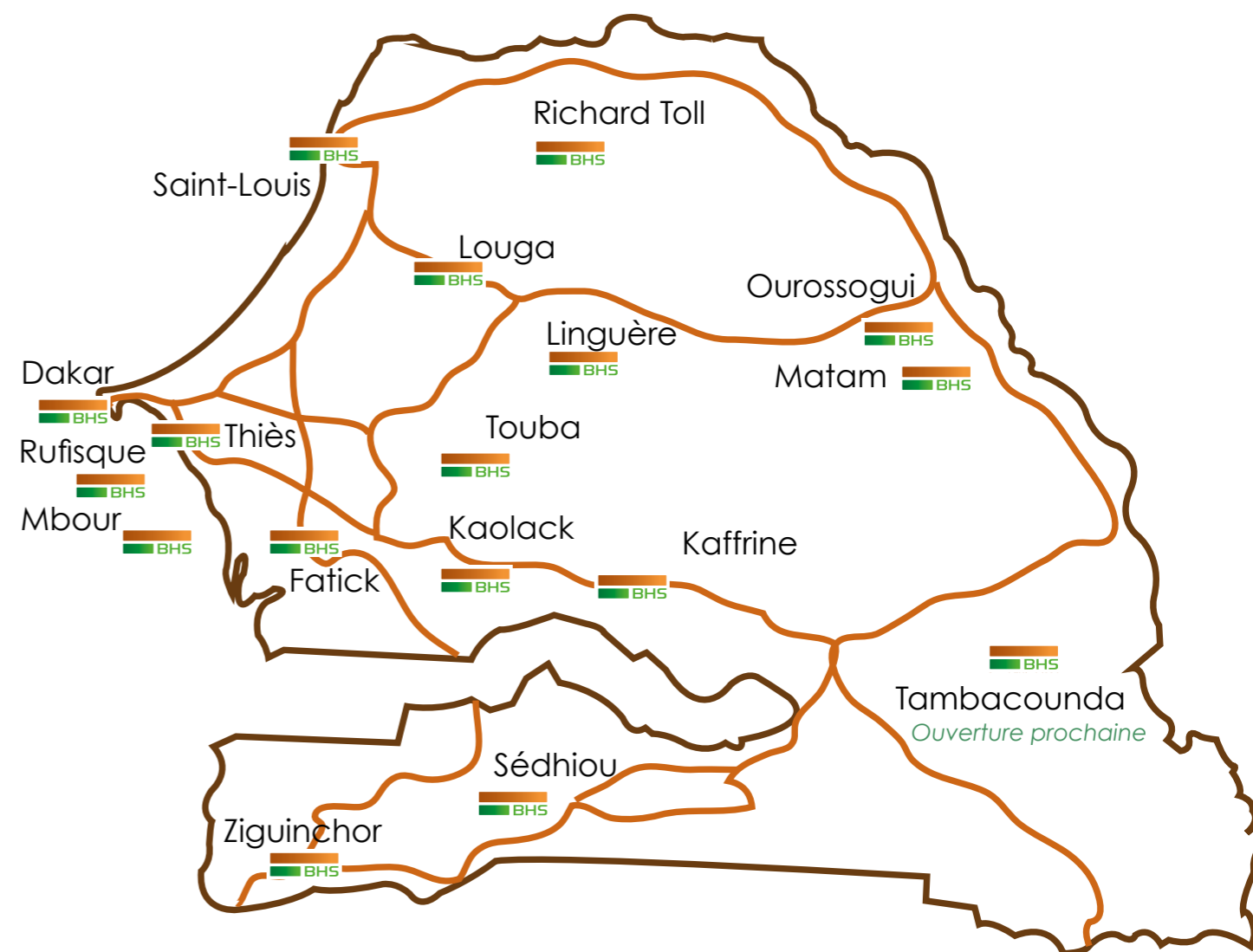
Quart. Escale, derrière Pharmacie "le Pakao"
Tél. +221 33 995 10 40

Kaffrine

Quart. Escale lot 49/D - Marché Central
Tél. +221 33 937 98 00

Louga

Avenue de la Gare, en face de la Police
Tél. +221 33 967 12 33



Reste du Monde

Paris

37, Ter Boulevard de Strasbourg 75010
Tél. + 33 1 40 37 02 16

Harlem

2092 8th Avenue, NY 10026
Tél. (212) 447 1200

Brooklyn

1186 Fulton Stréet, NY 11216
Tél. (718) 789 1007

Jersey city

2828 J.F.K Blvd, Suite 206, NJ 07306
Tél. (201) 204 5550

Woonsocket

1078 Social Stréet, RI 02895
Tél. (401) 286 7177

Philadelphia south

535 South 52ND Stréet, PA 19143
Tél. (215) 863 8002

Baltimore

5814 York Road, MD 21212
Tél. (410) 387 2276

Columbus

4224 Eastland Square Drive, OH 43232
Tél. (614) 576 9075

Cincinnati

791 McMillan Str. Suite 100, OH 45206
Tél. (513) 832 1336

Compte Epargne BHS

Épargnez pour réaliser vos projets.



Pour se construire une belle trajectoire de vie, il est indispensable de se constituer très tôt une épargne qui servira, le moment venu, à réaliser vos projets les plus importants. Pensez dès à présent à sécuriser votre avenir.

Avantages

- **Compte rémunéré à 3,5% net jusqu'à 10 millions ;**
- **Versements à votre rythme ;**
- **Possibilité de retraits ;**
- **Constitution progressive d'un apport pour vos projets.**

Situation économique et financière

En dépit d'un resserrement monétaire marqué en 2023, plusieurs grandes économies ont fait preuve d'une résilience remarquable. Dans le même temps, l'inflation a progressivement reculé dans la plupart des régions.

Au Sénégal, la croissance économique initialement projetée à 8,8% est réajustée à 4,1% contre 4,2% en 2022 ; l'inflation passerait à 5,9% contre 9,7% en 2022.



Cartes bancaires BHS

Effectuez vos transactions
partout dans le monde
et en toute sécurité.



Les cartes Visa et Mastercard BHS allient les fonctionnalités 3D Secure et de paiement sans contact, pour plus de sécurité et de facilité dans vos transactions.

Centre d'appels et d'assistance monétique disponible 24/7
Tél : +221 33 839 33 55 ; Whatshapp : +221 78 467 32 32
mail : assistancemonetique@bhs.sn

Législation et réglementation

Les événements saillants relevés durant l'exercice 2023 se présentent comme suit :

LA REGLEMENTATION

Avis n°001 - 02 - 2023 relatif à la reprise des adjudications à taux variables sur les guichets d'appel d'offres hebdomadaire et mensuel de la BCEAO.

Par communiqué du 16/03/2023, la BCEAO invite les banques à "une grande prudence" dans la distribution des dividendes.

Décret n°2023-125 du 10-01 2023 portant Autorisation des Etablissements Financiers à caractère bancaire à recevoir des dépôts de fonds du Public ;

Avis n° 001-01-2024 du 5 janvier 2024 fixant le Capital Social minimum des Banques et Etablissements de Crédit dans les Etats Membres de L'Union Monétaire Ouest Africaine.

LA LEGISLATION

Décret n°2022-2308 DU 30/12/2022 portant Régime de mise en œuvre des

sanctions financières ciblées liées au Financement du Terrorisme et de La prolifération des Armes de Destruction Massive. **Ce décret abroge le décret n°2020-602 du 28/02/2020.**

Promulgation du décret 2022-2307 du 30 décembre 2022 modifiant la loi sur le Domaine national relativement aux conditions d'affectation et de désaffectation des terres de ce patrimoine

Arrêté n°005863 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cellule des Affaires

domaniales et foncières du Ministère des Finances et du Budget du 10 Mars 2023

Installation du Comité National de Médiation et de Conciliation.



Le Pack qui vous ressemble.



La BHS lance le **PACK EKSIL**, une offre de produits et services innovants avec des conditions avantageuses adaptées à vos besoins.

Pour souscrire à ce Pack, présentez vous à une agence de la BHS ou rapprochez vous de votre chargé de clientèle.

Avantages

- Un accès à plusieurs produits et services ;
- Une facturation échelonnée (facturation mensuelle) ;
- Un coût réduit.

Activité de la Banque

La banque clôture l'exercice avec un total bilan en hausse de 6,7%, passant de 564 milliards à fin 2022 à 604 milliards pour 2023. L'activité est marquée par la réalisation de différents projets structurants, notamment :

- l'ouverture de l'Agence de Bourguiba ;
- le lancement d'une nouvelle gamme de cartes visa et de nouveaux packs clientèle ;
- l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des risques ;
- le déblocage de lignes de refinancement auprès de la BOAD et de la CRRH-UEMOA.

Comparativement à l'exercice précédent, les ressources de la banque affichent une progression de 7%. Elles se totalisent à 594 milliards et sont constituées à 70% par les ressources clientèle qui s'établissent à 412 milliards.

Les comptes d'épargne logement qui cumulent 56% de cette rubrique enregistrent une timide évolution d'un phénomène de désépargne sur la clientèle diaspora, en relation avec la situation économique mondiale.

Les comptes de virement et les dépôts à terme quant à eux, se renforcent de 10% et 14% respectivement.

Le portefeuille de crédits se totalise à 470 milliards en progression de 12%, essentiellement porté par les crédits à moyen et long terme qui progressent de 20 et 10%.

Les emplois de trésorerie affichent une baisse de 9 %, passant de 119 à 108 milliards.

Notre portefeuille de titres s'établit à 69 milliards contre 76 milliards en 2022, la priorité ayant été accordée au

financement de l'activité de crédit.

Le renforcement des fonds propres de 10,7% traduit l'invite de la BCEAO à la prudence dans la distribution des dividendes au titre de l'exercice 2022.

Les produits financiers d'un total de 45 milliards affichent une hausse de 10,5%, boostée par les produits d'intérêts sur opérations clientèle à hauteur de 34 milliards suivi par les commissions (6,6 milliards) et les produits d'intérêts sur opérations sur titres (4 milliards).

L'augmentation de 15,5% sur les charges d'intérêt reflète principalement l'évolution des taux directeurs de la BCEAO qui passent de 2,75% à 3,5% pour la pension et de 4,75% à 5,5% sur le guichet de prêt marginal. Les charges d'intérêts y relatives doublent sur la période atteignant 3,1 milliards en 2023

contre 1,5 milliards sur 2022.

L'évolution des frais généraux s'explique par la hausse des frais de personnel avec la régularisation d'une bonne partie du personnel intérimaire.

La banque clôture l'exercice 2023 avec :

- un PNB en progression de 8% pour s'établir à 29,8 milliards contre 27,5 milliards l'exercice précédent.
- un bénéfice net de 5,6 milliards contre 4,4 milliards à fin décembre 2022, en progression de 27,5%.
- Et, une conformité totale avec la réglementation prudentielle.



BHS Notre empreinte RSE

La démarche de Responsabilité Sociétale de la BHS continue à s'ancre, depuis son initiation en Juin 2011, dans une perspective de promotion et d'optimisation permanente de nos actions avec des lignes directrices clairement définies.

En 2023, La Banque s'est ainsi orientée vers une consolidation accrue de ces efforts avec un accent particulier sur l'innovation dans le cadre du développement durable.

Elle continue à explorer de nouvelles initiatives et partenariats stratégiques pour renforcer son impact positif, tout en restant résolument engagée envers ses principes RSE.

ENGAGEMENT SOCIAL ET EMPREINTE TERRITORIALE

A travers sa démarche RSE, la BHS confirme son engagement en faveur du progrès et de la prospérité de sa communauté avec la vision de contribuer de manière significative à l'évolution positive de nos axes prioritaires.

En tant que membre actif, nous investissons nos ressources pour promouvoir l'accès à une éducation de qualité en collaboration directe avec les Inspections d'Académies.

(IA) et Inspection de l'Education et de la Formation (IEF) de chaque localité ciblée.

Nous encourageons également la diversité culturelle et soutenons les initiatives communautaires.



JOURNÉE DE NETTOYAGE DES ÉCOLES EN PARTENARIAT AVEC LA SONAGED



ACCOMPAGNEMENT DE LA BHS À LA JOURNÉE DE REBOISEMENT DE ACTION TERANGA



PARTENARIAT DE LA BHS AVEC LES ATHLÈTES DE SPECIAL OLYMPICS SENEGAL POUR LES JEUX MONDIAUX DE BERLIN 2023

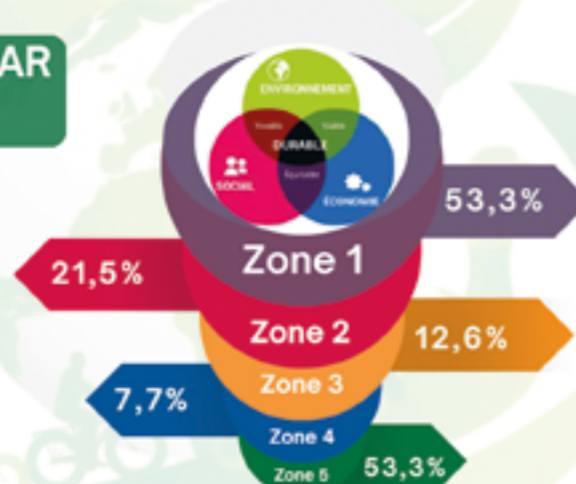


SITE DE RECYCLAGE DES CARTOUCHES AU NIVEAU DE SETIC SARL

REPARTITION DES CONTRIBUTIONS PAR ZONE



REPARTITION PAR SECTEUR



ENGAGEMENT ECOLOGIQUE

En notre qualité de Banque engagée envers la durabilité, nous affirmons notre détermination à agir pour un avenir plus vert.

A travers le recyclage, la Banque contourne le gaspillage de ressources en vue de réduire ses impacts environnementaux.

RECYCLAGE PAPIER

En plus d'impacter grandement l'environnement, la production de papier entraîne une consommation excessive d'énergie et d'autres ressources non renouvelables.

En adoptant le recyclage du papier, la Banque œuvre à réduire son impact environnemental, à sauvegarder nos précieuses ressources naturelles et à contribuer à la préservation de notre planète pour les générations à venir.



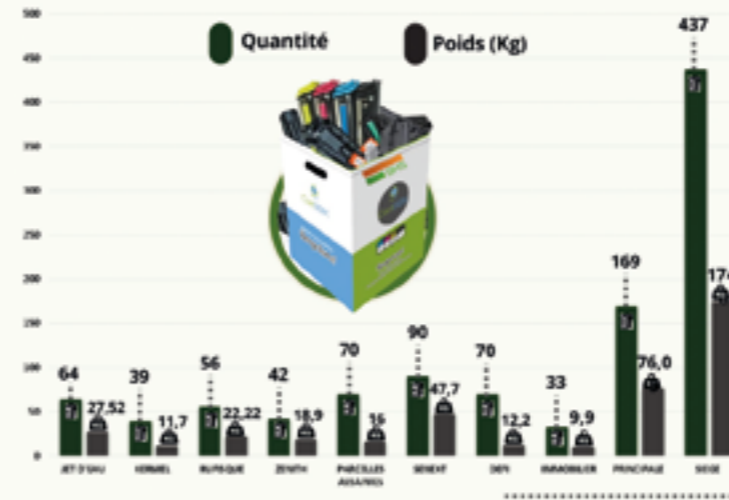
RECYCLAGE DES DEE

Par l'adoption de stratégies de recyclage novatrices pour nos équipements obsolètes, nous façonnons une vision écoresponsable en partenariat avec SetTIC depuis 2016.

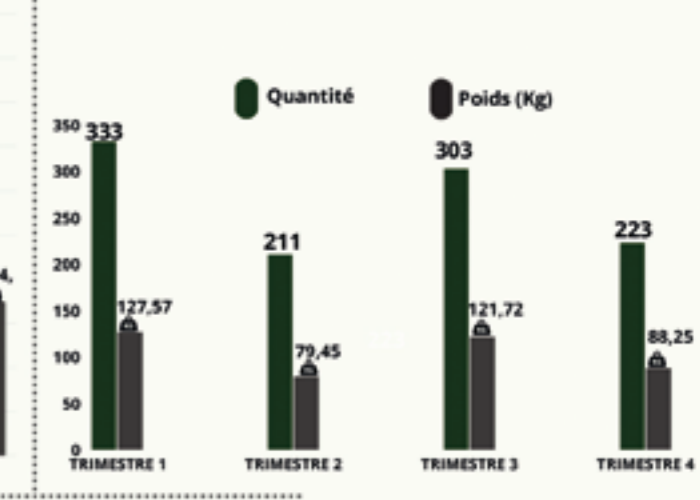
Non traités, les déchets d'équipement électriques et électroniques génèrent une pollution extrêmement nocive pour la santé de l'Homme ainsi que celle des écosystèmes.

L'importance de cette initiative, réside également dans la perpétuelle recherche de solutions plus durables et la création d'une économie circulaire.

BILAN CARTOUCHE PAR AGENCE



BILAN CARTOUCHE PAR TRIMESTRE



L'année 2023 a été marquée par une avancée majeure pour la RSE de la BHS avec l'obtention du Label RSE CNP Niveau 1. Cette distinction, délivrée par le Conseil National du Patronat, reconnaît l'engagement concret de la BHS en matière de développement durable et de performance sociale.

Ce succès est le fruit d'une démarche volontariste et ambitieuse initiée depuis plusieurs années. La BHS a en effet mis en place une stratégie RSE articulée autour de quatres piliers clés :

- L'engagement sociétal ;
- Le respect de l'environnement ;
- La gouvernance responsable ;
- L'éthique dans les affaires.



Le Pack tout confort.



ÉCCKO

Détendez-vous et profitez d'un confort absolu avec le **Pack TERRAL** de la BHS. Une offre de produits et services innovants avec des conditions avantageuses adaptées à vos besoins.

Pour souscrire à ce Pack, présentez vous à une agence de la BHS ou rapprochez vous de votre chargé de clientèle.

Avantages

- Un accès à plusieurs produits et services ;
- Une facturation mensuelle ;
- Un coût réduit.

Etats Financiers
BHS Siège

Etats Financiers BHS Siège

Etats financiers

BILAN

(en Millions de FCFA)
(en Millions de FCFA)

(en Millions de FCFA)
(en Millions de FCFA)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2023
Caisse, Banques Centrales , CCP	26 318	23 654
Effets publics et valeurs assimilées	75 266	68 181
Créances interbancaires et assimilées	15 672	14 714
Créances sur la clientèle	419 539	470 405
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 120	960
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Actionnaires ou associés	0	0
Autres actifs	8 579	11 899
Comptes de régularisation	432	774
Participations et autres titres détenus à long terme	539	539
Parts dans les entreprises liées	16	16
Prêts subordonnés	1 452	1 518
Immobilisations incorporelles	639	353
Immobilisations corporelles	14 134	11 066
Total actif	563 706	604 079

PASSIF	31/12/2022	31/12/2023
Banques Centrales, CCP		
Dettes interbancaires et assimilées	84 118	100 250
Dettes à l'égard de la clientèle	404 621	428 673
Dettes représentées par un titre	13 733	6 866
Autres passifs	6 007	6 939
Comptes de régularisation	1 003	1 390
Provisions	1 538	1 615
Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
Capitaux propres et ressources assimilées	52 686	58 346
Capital souscrit versé	10 500	10 500
Primes liées au capital	0	0
Réserves	37 727	42 183
Ecart de réévaluation	0	0
Provisions règlementées	0	0
Report à nouveau (+/-)	23	4
Résultat de l'exercice (+/-)	4 436	5 659
Total Passif	563 706	604 079

Etats Financiers BHS Siège

Financial states

ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en Millions de FCFA)

31/12/2022 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

	31/12/2022	31/12/2023
Engagements de financement	81 324	90 151
Engagements de garanties	2 300	2 126
Engagements sur titres	0	0

ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements de financement	0	0
Engagements de garanties	286 319	315 312
Engagements sur titres		

COMPTE DE RÉSULTAT

(en Millions de FCFA)

	31/12/2022	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés	34 208	38 192
Intérêts et charges assimilées	-11 406	-13 793
Revenus des titres à revenu variable		
Commissions (produits)	6 362	6 651
Commissions (charges)	-1 370	-998
Gains ou pertes nets sur op. des portefeuilles de négociation	-479	-530
Gains ou pertes nets sur op. des portefeuilles de placement et assimilés	0	0
Autres produits d'exploitation bancaire	310	309
Autres charges d'exploitation bancaire	-44	-39
Produit net bancaire	27 581	29 792
Subvention d'exploitation	0	0
Charges générales d'exploitation	-15 552	-17 970
Dotations aux amort. et aux dép. des Immo. incorporelles et corporelles	-2 333	-2 329
Résultat brut d'exploitation	9 696	9 492
Coût du risque	-5 051	-3 812
Résultat d'exploitation	4 645	5 681
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	406	1 396
Résultat avant impôt	5 051	7 076
Impôts sur les bénéfices	-615	-1 417
Résultat net	4 436	5 659

Anticipez pour concrétiser vos projets.



écko

Le Plan Épargne Logement BHS permet de préparer son projet avec une épargne régulière et de bénéficier d'un prêt immobilier à un taux préférentiel. Découvrez tous les atouts de cette épargne dédiée à vos projets immobiliers.

Avantages

- **Épargne rémunérée au taux de 4% net ;**
- **Crédit au taux exceptionnel de 5% après 48 mois d'épargne.**

Etats Financiers BHS Groupe

Etats Financiers

(en Millions de FCFA)

BILAN

(en Millions de FCFA)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2023
Caisse, Banques Centrales, CCP	26 317	23 655
Effets publics et valeurs assimilées	75 266	68 181
Créances interbancaires et assimilées	4 645	5 900
Créances sur la clientèle	419 539	470 405
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 120	960
Actions et autres titres à revenu variable		
Actionnaires ou associés		
Autres actifs	21 671	21 534
Comptes de régularisation	432	774
Participations et autres titres détenus à long terme	539	539
Parts dans les entreprises liées	16	16
Prêts subordonnés	1 452	1 518
Immobilisations corporelles & incorporelles	14 870	11 509
Total Actif	565 867	604 991

PASSIF

31/12/2022 31/12/2023

	31/12/2022	31/12/2023
Banques Centrales, CCP		
Dettes interbancaires et assimilées	83 406	89 798
Dettes à l'égard de la clientèle	407 309	439 779
Dettes représentées par un titre	13 733	6 866
Autres passifs	6 028	7 220
Comptes de régularisation	1 003	1 390
Provisions	1 538	1 615
Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
Capitaux propres et ressources assimilées	52 850	58 322
Capital souscrit versé	10 500	10 500
Primes liées au capital	0	0
Réserves	37 727	42 183
Ecarts de réévaluation	0	0
Provisions réglementées	0	0
Report à nouveau (+/-)	-57	165
Résultat de l'exercice (+/-)	4 680	5 475
Total du passif	565 867	604 991

Etats Financiers BHS Groupe

ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en Millions de FCFA)

31/12/2022 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

	31/12/2022	31/12/2023
Engagements de financement	81 324	90 151
Engagements de garanties	2 300	2 126
Engagements sur titres	0	0

ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements de financement	0	0
Engagements de garanties	286 319	315 312
Engagements sur titres		

COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2023

(en Millions de FCFA)

	31/12/2022	31/12/2023
Interêts et produits assimilés	34 208	38 192
Interêts et charges assimilés	-11 406	-13 793
Revenus des titres à revenu variable		
Commissions (produits)	6 718	6 804
Commissions (charges)	-626	-555
Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de négociation	-479	-530
Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de Placement et ass.	0	0
Autres produits d'exploitation bancaire	501	533
Autres charges d'exploitation bancaire	-261	-176
Produit net bancaire	28 654	30 476
Subvention d'exploitation	0	0
Charges générales d'exploitation	-16 344	-18 789
Dot. amortissements et depr. des Immobilisations incorporelles et corporelles	-2 349	-2 347
Résultat brut d'exploitation	9 961	9 339
Coût du risque	-5 051	-3 812
Résultat d'exploitation	4 910	5 527
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	406	1 396
Résultat avant Impôt	5 316	6 923
Impôts sur les bénéfices	-635	-1 448
Résultat net	4 681	5 475

Accompagnez l'avenir de vos enfants.



Penser à protéger vos enfants et à les soutenir dans leurs études.
Offrez-leur un Livret d'Epargne de la BHS, qui leur garantira un avenir en toute sérénité.

Avantages

- **Epargne rémunérée à 4% net ;**
- **Disponibilité de l'épargne et des intérêts générés à la majorité de l'enfant ;**
- **Accès aux crédits et services bancaires à sa majorité.**

Rapport des Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur :
le contrôle des états financiers annuels de la Banque de l'Habitat du Sénégal tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

1.1. Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) comprenant le bilan au 31 décembre 2023 faisant apparaître un total de 604 079 millions FCFA, l'état du hors bilan présentant

des engagements donnés et reçus pour respectivement 92 277 millions FCFA et 315 312 millions FCFA, le compte de résultat faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 5 659 millions FCFA, ainsi que les notes annexes aux états financiers annuels y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice, conformément aux règles et principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA.

1.2. Fondement de l'opinion avec réserves

La revue du portefeuille de la BHS au 31 décembre 2023 a mis en évidence des encours de crédits pour lesquels des provisions pour dépréciations auraient dû être comptabilisées par la Banque pour un montant de 11 714 millions FCFA conformément à la réglementation applicable.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) tel que prévu par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au Code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables au Sénégal et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Responsabilités de la Direction et du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction et arrêtés par votre Conseil d'Administration du 28 mai 2024 sur la base des informations disponibles à cette date.



La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer l'hypothèse de base de la continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

1.4. Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux

normes « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des commissaires aux comptes.

2. VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET LA REGLEMENTATION BANCAIRE ET AUTRES INFORMATIONS

2.1. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels, et des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les

états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

2.2. Vérifications spécifiques prévues par la réglementation

Nous avons procédé à l'évaluation du fonctionnement des organes sociaux, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers annuels. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle. Les axes d'amélioration issus de notre revue ont fait l'objet d'un rapport de recommandations distinct adressé à la Direction Générale de la Banque,

conformément à l'article 16 de la circulaire N°002- 2018/CB/C de la BCEAO relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

Les Commissaires aux Comptes :

Mazars au Sénégal

Taibou MBAYE
Associé



Cabinet Aziz DIEYE

Aziz DIEYE
Associé



La Solution sereine.



Pour mieux vivre votre retraite et en toute sérénité, la BHS vous propose le **PACK SARGAL**. Une offre de produits et services innovants avec des conditions avantageuses adaptées à vos besoins.

Pour souscrire à ce Pack, présentez vous à une agence de la BHS ou rapprochez vous de votre chargé de clientèle.

Avantages

- Un accès à plusieurs produits et services ;
- Une facturation mensuelle ;
- Un coût réduit.

Résolutions

DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 JUIN 2024

I - DECISIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration et pris connaissance des rapports général et spécial des Commissaires aux comptes, conformément à l'article 546 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et aux dispositions de la loi n°2008-26 du 28 juillet 2008 portant réglementation bancaire, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la BHS Siège, de la BHS-US et de la BHS-France.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs en fonction pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023, quitus de leur gestion pour ledit exercice.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 de la BHS Siège de la manière suivante (en F CFA) :

Report antérieur	3 725 495
Résultat net 2023	5 659 300 774

Total à répartir	5 663 026 269
Réserve spéciale incluant la réserve légale (15% du résultat net)	848 895 116
Réserves de développement	4 800 000 000
Dividendes à répartir	-
Report à nouveau	14 131 153

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale ayant pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la BHS-US, décide d'affecter le résultat déficitaire de 351 024 dollars en report à nouveau.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ayant pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la BHS-France, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 35 984 euros en report à nouveau.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire du Cabinet MAZARS SENEGAL représenté par Mme Moussoukoro Ndiaye, décide de renouveler dans ses fonctions ledit Cabinet pour une durée de trois (3) ans prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la fin du mandat de commissaire aux comptes suppléant du Cabinet RACINE, membre d'Ernst and Young représenté par M. Makha Racine SY, décide de renouveler dans ses fonctions ledit Cabinet pour une durée de trois (3) ans prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport d'évaluation du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés et des Administrateurs au titre de l'exercice 2023 en prend acte.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs, y compris la Présidente du Conseil et les membres des Comités spécialisés, en rémunération de leurs activités à titre d'indemnités de fonction, une somme globale annuelle nette de cent quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent mille (197 400 000) francs CFA. Le Conseil d'Administration en fixera librement les modalités et conditions de répartition.



II - DECISIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dixième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide d'augmenter le capital social qui est de 10.500.000.000 FCFA divisé en 1.050.000 actions de 10.000 FCFA chacune, d'une somme de 10.500.000.000 FCFA et de le porter ainsi à 21.000.000.000 FCFA.

Cette augmentation de capital est réalisée par incorporation d'une somme de 10.500.000.000 FCFA prélevée sur les réserves facultatives.

Onzième résolution

En représentation de l'augmentation de capital décidée sous la résolution précédente, il est créé 1.050.000 actions de 10.000 FCFA chacune, entièrement libérées, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 1 action nouvelle pour 1 action ancienne. Les actions nouvelles sont créées jouissance du premier jour de l'exercice en cours. Elles seront, dès leur création, complètement assimilées aux actions anciennes,

jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, apporte aux articles 6 et 7 des statuts les modifications requises.

Article 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de VINGT ET UN MILLIARDS (21.000.000.000) DE FRANCS CFA. Il est divisé en DEUX MILLIONS CENT MILLE (2.100.000) actions de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1.000.000 ».

Treizième résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, en vue de procéder à tous dépôts et publication et d'accomplir toutes formalités.



Pack Diaspora BHS

Choisissez le compte qui assure vos arrières et prépare votre retour.



Pour vous aider, depuis l'étranger, à mettre à l'abri vos proches restés au pays et préparer votre retour, la BHS vous propose le Pack Diaspora qui est une offre complète de produits et services bancaires adaptés.

Avantages

- Epargne rémunérée à 3,5% net ;
- Pas de frais de tenue sur le Compte Courant associé ;
- Une assurance solidarité pour protéger vos proches en cas de décès ;
- Des taux préférentiels pour les prêts immobiliers ;
- Un accès gratuit à la banque en ligne, l'alimentation de compte sans frais.

Education

59 %



Philanthropie

10 %



Santé

23,7 %



Culture

8 %





